



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025
ID : 059-215902073-20250624-55_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19/06/2025

Date de convocation : 13.06.2025 Date de publication : 13.06.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le dix-neuf juin Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (Cf : arrêté municipal du 13 Juin 2025) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25 Quorum : 13 Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 5 Absents : 2 Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Michel RENARD 	PRÉSENTS : Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Sandrine PONCHANT ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA. ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Corinne WISNIEWSKI donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

DELIBERATION N°55-2025-DF-RK

Objet : Cession de la parcelle AC 489 sis rue Jules Verne à Monsieur PIERRE Jérôme

Monsieur Jean-Luc FRERE informe l'assemblée que Monsieur Jérôme PIERRE, demeurant au 11 rue Jules Verne, a adressé à la mairie un courrier en date du 17 mai 2025, par lequel il exprime le souhait d'acquérir la parcelle cadastrée section AC n°489, d'une superficie de 89 m², appartenant à la Commune.

Cette parcelle est attenante à son habitation et l'acquisition lui permettrait d'avoir un accès direct à son jardin. Monsieur PIERRE propose l'achat de cette parcelle pour un montant de 700 euros. Il s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais notariés liés à cette transaction.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ACCEPTER** la vente de la parcelle AC 489, d'une superficie de 89 m², à Monsieur Jérôme PIERRE pour la somme de 700 euros ;
- **DE PRÉCISER** que l'ensemble des frais liés à l'acte notarié sera entièrement à la charge de l'acquéreur ;
- **DE CONFIER** la rédaction et la passation de l'acte de vente à l'Office Notarial de Maîtres Vanessa CAMUS-URBACZKA et Chloé DELDICQUE, situé 10 Place Verte, 59163 CONDÉ-SUR-ESCAUT ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou à défaut le Premier Adjoint, à signer l'ensemble des documents afférents à cette vente, y compris l'acte authentique.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 21 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

